Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modification de l'ordonnance sur les toxiques et de l'ordonnance sur les substances; projet d'ordonnance du département sur les fiches de données de sécurité

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juin 1997

Modification de l'ordonnance sur les toxiques et de l'ordonnance sur les substances; projet d'ordonnance du département sur les fiches de données de sécurité